CONDITIONS

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de l'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par case de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelque ami en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être etablie. Les departs seront comme suit :

Navire LOUISVILLE, capitaine PARCE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
29 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
29 avril,	13 mars,
9 juillet,	28 mai,
29 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
9 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CREOLE, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils ont peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MATHEW, du port de 360 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à 17 mai LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par 12 juin J. MAGER

TRAITES sur France, à vendre par 12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par 5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par 2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON, 28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET, 21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co. 12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par 19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par 7 mai TH NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **OMBRELLES** du dernier goût. 31 mai VA. GOUY.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Haches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des marchandises,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Tallahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool :
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 v. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la caisse; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces; avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 2 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par VICTOR DAVID, 11 juin rue de la Levée, No. 38.

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. 2 juin M. WALTON.

PLATRE.—Plâtre adhesif d'Angleterre, passé au linge, à vendre par JAS. S. SHAW, 30 mai Encognure Royale et Douane

SUCRE.—100 boucauts beau Sucre de la récolte de Marsh, à l'île de la Petite-Anse (Attakapas) en débarquement du bâteau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON, 31 mai rue du Canal, No. 77.

INDIGO en débarquement—4 surons Indigo de 1re. qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par 30 mai J. W. ZACHARIE & CO.

SIROP DE LIMON en caisses de deux douz. de la fabrique de Underwood, à vendre par STETSON & AVERY, 30 mai rue du Camp, No. 31.

MOUTARDE en bouteilles d'un quart de livre, excellente qualité, à vendre par STETSON & AVERY, 30 mai. rue du Camp, No. 31.

MAQUEREAUX.—150 barils Maquereaux de Boston, inspecté, en bon état, à vendre à bon marché pour clôre une vente. 30 mai STETSON & AVERY.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentée, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ, 18 mai rue Royale, No. 118.

4000 assortimens du Plumb, à vendre par 14 mai J. MAGER

VENTES À DIMANCHE.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu samedi, 23 du courant, à la Bourse, les Esclaves suivants :

Sam, âgé de 21 ans, excellent palefrenier et un peu charpentier et cuisinier ; il est très actif et intelligent. Aussi : Ann, sa femme, âgée de 22 ans, excellente domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse ; ils sont tous deux acclimatés et pleinement garantis.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 7 juillet prochain, à midi, à la Bourse, sous reverse et par ordre de Nath. Clark, syndic des biens de H. G. Worthington,

SIX BEAUX TERRAINS,

Situés au faubourg des Religieuses, savoir : Le Terrain No. 18, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 17, 104 pieds 4 pouces sur la ligne opposée, et borné dans le fond par le No. 14.

Le Terrain No. 19, ayant 64 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 20, et borné dans le fond par le No. 13.

Le Terrain No. 20, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie et de la rue Prytanée, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 106 pieds 6 pouces à la rue Prytanée, sur la ligne qui la divise du terrain No. 19, et borné dans le fond par le No. 12.

Le Terrain No. 41, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 108 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No. 42, 110 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du terrain No. 40, et borné dans le fond par le No. 50.

Le Terrain No. 43, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie, ayant 60 pieds de face à ce chemin, 109 pieds 5 pouces de profondeur, face à la rue Prytanée, 150 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du terrain No. 48.

Le Terrain No. 44, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No. 45, 105 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 43, et borné dans le fond par le No. 47.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Hégé Pédesclaux, not. aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples détails, voir le plan, dressé par Jh. Pilié, voyer, lequel est déposé en l'office de Felix de Armas, notaire public. 4 juin

IL a été conduit chez le syndic de la 3me. section de la paroisse St.-Bernard, un CHEVAL américain, de couleur bai brun, sans étampé, ayant une étoile au front ; il est marqué du collier et a aussi des écorchures provenant de la selette ; ses quatre pieds sont ferrés. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 1er. juillet prochain, il sera le dit jour vendu à l'encan, à l'heure de midi, conformément aux réglemens de police. P. JORDA, 14 juin—3 syndic.

ESCLAVE EN MARRONAGE.

Est parti marron de la presse à coton de MM. Fréret frères, samedi dernier, le nègre américain nommé **GASPARD**, taille d'environ 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise), parlant très peu français ; il est âgé de 28 à 30 ans, et a de petites faveurs, les joues rentrées ; il est bien constitué, et a la peau très noire.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le conduira à le geôle.

GABRIEL DESCHAPELLES LEBRETON.
2 juin—2ps&1ps

RECEMMENT reçu.—22 caisses GRAND VIN Château Lafitte,
5 balles Indienne,
2 caisses Schalls,
1 balle Robes,
1 do. do. suisse,
200 douz. Pullicates
} ayant droit au *drawback*.
En magasin :
52 boucauts et 32 caisses Sucre, 1ère. qualité, à vendre par 9 juin THEODORE NICOLET & Co.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau-à-vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY, 28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par V. DE LA COVA & FRERE, 11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme *un remède certain et prompt pour guérir les* maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ, 7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO. Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commune 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ, 9 mai Seul agent pour cette ville.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par 2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermilion, à vendre par 20 avril DUCROS & MORPHY.

THOS. MOMAIN & CO.
Rue de Chartres, No. 97,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi : véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.
En magasin : Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284.—*W. F. Courtenay* contre *les créanciers de Reyden & Courtenay et de W. F. Courtenay & Co.*—Sur enrégistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. J. Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, lundi 18 du mois de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire ; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 14 mai 1832.
FREDERIC BUISSON,
15 mai—11,2ps Député Greffier.

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties ; 2 do. Parasols de femmes ; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure ; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par P. E. & O. SORBÉ, 25 mai rue Royale, No. 118.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Helles Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris par, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 6 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID, 7 mai rue de la Levée, No. 38.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Couvertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vuides, Bonchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118.

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par [29 mai] J. MAGER.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.

Conditions :—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.

Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Rég des Test.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.

Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Daveza de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions : 6 & 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c. l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions. deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale ; l'acquéreur s'obligeant à payer les banquetes.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Blunt, une Mulâtresse nommée Ketty, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

Conditions : 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Charles Mounier, une Négrille nommée Sophie, âgée d'environ 13 ans, ayant une tache sur un œil. Un Terrain, situé au coin des rues du Quartier et St. Claude, ayant 30 pieds de face à la dernière, sur 180 pieds de face à la première, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais des acquereurs. 5 j

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 26 juin 1832, à midi j'exposerai en vente à la Bourse, les Esclaves suivants, appartenant à la succession de feu Maguerite Paturel, décédée épouse de Louis Coirard, savoir : Feliciane, négresse de 24 ans, bon sujet; Laurette, négresse de 25 ans un peu blanchisseuse et repasseuse ; Rosalie, négresse de 19 ans, sachant un peu de tout; Joséphine mulâtresse de 18 ans, dito dito; Marie mulâtresse de 16 ans passeuse et repasseuse; Rufine, mulâtre de 13 ans, cirurgien; Domingue, mulâtre de 14 ans, domestique; Louise, mulâtresse de 7 ans; Joseph, nègre de 17 ans, manœuvre; Catiche, négresse de 17 ans, adonnée au marronnage; Justine, negresse de 13 ans; Rose negresse de 38 ans, marchande; Malice, négresse de 12 ans; Robert, nègre de 22 ans, charretier; Victor, nègre de 22 ans; *manœuvre*; Julie, négresse de 36 ans, estropiée d'une jambe, avec son enfant Paulina, grifonne de 6 ans; Jim, nègre de 23 ans charretier et tonnelier; Charles nègre âgé de 25 ans, peintre tonnelier et charpentier.

Conditions: 6, 12, et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE,
24 mai régister

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté à la Cour par les exécuteurs testamentaires de feu Antoine Abat, de l'administration de la succession de feu Julie Boize, par le dit Antoine Abat, ne serait pas homologué, et la succession du dit Antoine Abat déchargée de toute responsabilité pour les faits de la dite administration.—Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge. 18 juin 1832—No. 6402.—*A. R. Johns* contre *ses créanciers*.—La cession des biens du débiteur insolvable ayant été acceptée au bénéfice de ses créanciers par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit débiteur ait lieu lundi, 12 de juillet prochain, en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public, pour délibérer sur les affaires du demandeur, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.—Par ordre de la Cour.
19 juin—8,2ps F. BUISSON, *dép. greff.*

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge, 28 mai 1832.—*Hans Hirt & David M. E. Brutnall* contre *les créanciers de D. M. E. Brutnall & Co.*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en pleine cour samedi, 23 juin prochain, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires ; et en même temps, toutes poursuites contre leurs personnes ou leurs propriétés sont suspendues.
Nlle. Orléans, 28 mai 1832.
(Signé) CHARLES MAURIAN, *Jge.*
Par ordre de la cour.
5 juin—6,2ps ARMAND PITOT, *greffier.*

AVIS.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, particulièrement ceux qui ont la bonté de faire des affaires avec lui, qu'il vient d'acheter la FABRIQUE DE SIROPS ET LIQUEURS, de *Coudray & Co.*, située rue des Grands Hommes, No. 182, où il continuera dans le même établissement, qui a été sous sa direction pendant l'espace de deux ans, en qualité d'associé.

On trouvera constamment dans le dit établissement tout ce qui concerne cette branche de commerce et il remplira toutes les demandes qui pourront lui être faites, soit pour des Sirops ou pour des Liqueurs de toutes qualités. Il tient également une fabrique de Genièvre de différentes qualités, qu'il pourra vendre à un prix très-modéré.
12 juin—4,3ps H. B. PONTOIRE.

AVISO.—El que suscribe tiene el honor de prevenir al público y á sus amigos, particularmente á aquellos que han tenido la bondad de hacer á gunos asuntos con él, que acaba de comprar la Fabrica de Siropes y Licores, de *Coudray y Compañia*, situada en la calle de Grands-Hommes, No. 182, en donde continuará el mismo establecimiento, que á estado bajo de su direccion durante el espacio de dos años, en calidad de socio.

Constantemente se encontrará en dicho establecimiento todo lo concerniente á este ramo de comercio, y el dará cumplimiento á todos los encargos que puedan hacerle, sea en Siropes y Licores de todas calidades. Igualmente tiene una fabrica de Ginebra de diferentes calidades; que podrá vender á precios muy moderados.
12 de junio H. B. PONTOIRE.

VENTES PAR LE MARSHAL.

White & Co. et autres vs. *J. Elmsden et W. B. Perry.*

EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 28 juin, à 5 heures, au Principal, un Lavabeau, deux Bois-de-lits, trois Matelas, deux Tables et dix-huit Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
16 juin L. DAUNOY, Marshal

W. Tibbetts vs. *le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur ATLAS, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, 13 juin marshal.

Jinkins vs. *Joseph, h. de c. l.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 25 juin, au Principal, à 5 heures, une quantité de Tabac espagnol, Cigarres et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 juin L. DAUNOY, marshal.

JeanBarte vs. *Geo. Johnson.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 21 juin, à 5 heures, en face du bureau du Marshal, un Side-board, un Bureau et une Glace à toilette, une grande Glace et divers autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

Francisco Garcia vs. *Juan de la Tora.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 23 juin, à 5 heures, au Principal, un lot d'Outils de charpentiers, saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

Cheval, h. de c. l. vs. J. Bélanger.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 22 juin, à 5 heures, au Principal, une Armoire, une Glace, des Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

J. W. Bingey vs. *P. C. Tempin.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

R. Colwell vs. *le bateau-à-vapeur Ketty-Clover et ses propriétaires.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR KETTY CLOVER, avec ses agrès, apparaux et ameublemens ; saisi dans l'affaire ci dessus.
25 mai L. DAUNOY, marshal

AVIS.—Attendu que *Fernando Lemon* s'est adressé à moi pour l'assulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme sheriff de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle. Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB, *Sec. d'Etat.* 22 mai—30

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Grand Laroche,
Idem St.-Estèphe, Medoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.
14 juin J. B. LABATUT.

MLLE. PAUL, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur de prévenir les dames, qu'ayant l'intention de se fixer en cette ville, elle donnera des leçons de PIANO, de GUITARRE et de CHANT. Elle tiendra une classe pour les enfans, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi. S'adresser chez M. Lafilier, rue St.-Philippe, entre Conde et Royale, ou chez M. Alexandre, papetier, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital. 13 juin—2

BOIS DE CAMPÊCHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par JOSE PRATS, 6 juin rue Ste. Anne, No. 52.

10 barriques de PORTER et de ALE, reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45. 6 juin

VINS FRANÇAIS.—Vins *rouges et blancs*, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne à vendre par HARRISON, BROWN & Co. 5 juin rue Royale, No. 117.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME PERREZ a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de prendre un nouvel établissement pour continuer à y tenir pension privée dans la rue de Chartres, No. 173, en face de la rue Jefferson. Ce local étant très vaste et bien situé, elle le disposera pour y recevoir convenablement les dames et pour donner toutes les commodités possibles aux personnes respectables qui voudront bien la favoriser de leurs préférences. L'on pourra aussi trouver chez elle à déjeûner et à diner, à table d'hôte, à un prix modéré pour chaque repas. 4 juin—1m

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques VIN de St.-George, à vendre par AMB. LANFEAR, 1er. juin—3 rue du Canal, No. 118.

SUCRE.—25 boucauts beau Sucre, en débarquement, à vendre par 31 mai SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81

POUDRE DE SARATOGA, de George W. Carpenter; Extrait de Buchu; Extrait de Salsepareille, et huile de Cantharides, récemment reçus, à vendre par JAS. S. SHAW, 30 mai Encognure Royale et Douane.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*
DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levee, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND-COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par 23 mai LINCOLN & GREEN.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co. 12 mai rue du Canal, No. 59.

BLANC DE BALEINE.—100 caisses Blanc de Baleine, grandeur ordinaire, reçus par le navire Olympia, à vendre par 11 mai STETSON & AVERY.

200 BALLES Toile à draps écrue 3-4; 20 barils Huile de baleine clarifiée; 100 demi-caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par 7 mai. LINCOLN & GREEN.

CHARRETTES, Drays et Brancards, en débarquement du navire Chester, à vendre par 7 mai. S. C. BELL.

CAFE. 300 sacs café de la Havane, à vendre par 15 juin J. MAGER.

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dito de Campêche, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 8 juin rue Bienville, No. 80.

BOIS DE CAMPÊCHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 9 juin rue Bienville, No. 80.

LES soussignés viennent de recevoir une Tonne d'Irlandais, pesant environ en sus de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre pour l'ouvrage, sont priés de s'adresser au bureau, rue Royale, No. 105. THEODO NICOLET & C.
6 juin

ON demande, dans un magasin de nouveautés, un jeune homme d'un quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 886.
3 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do. de une dito Champagne de la 1ère. qualité, 50 do. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do. Bourgogne Tache, 50 do. Romanée, 50 do. do. Nuits, 50 do. do. Chambertin, 50 do. do. Vosnes nouveaux dessins.
De plus—Une partie d'Indienne balle ayant droit au drawback pour le marché mexicain ; chaque pièce 36, large lisière drawback ; une caisse crêpe pour Nez. F. PERRET, 1ère. qualité. No. 59, rue Toulouse.
7 juin

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraiches.

Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de *Roquefort* : et par un arrivage recent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.

En magasin—150 caisses raisins, assortis de Lyon, sardines à l'huile et au beurre